

Du *Quinze Janvier* mil huit cent quatre-vingt-dix, à *Neuf heures du matin*
 ACTE DE MARIAGE de *Joseph, Espitalier*

N° 3

*Espitalier
 &
 Boutin*

agés de *Étienne-Denis* ans, né à *Draguignan* département
 de *la Mer* le *Neuf* du mois de *Janvier*
 mil huit cent *Cinquante-huit* profession de *Employé au Chemin de fer* domicile à
 à *La Gard* département de *la Mer* fils *Major*
 de *Jean-Baptiste, Espitalier* né à *Draguignan* département
 de *la Mer* profession de *Cultivateur* domicile
 à *La Gard* département de *la Mer* et
 de *Anne, Victorine* née à *Lozères* département
 de *la Mer* son épouse, profession de *Cultivatrice* domicile à *La Gard*
(Par) le père et la mère ou présents et consentants d'une part

Et de *Marie, Julie, Antoinette, Boutin*

agés de *Seize* ans, née à *Agères* département
 de *la Mer* le *vingt* du mois de *juillet*
 mil huit cent *soixante-trois* profession de *Aucune* domiciliée
 à *La Gard* département de *la Mer* fille *mineure*
 de *Jean Hippolyte, Louis, Boutin* né à *Agères* département
 de *la Mer* en son vivant profession de *Moussier* domicile
 à *La Gard* département de *la Mer* et
 de *Mélie, Josephine, Rosalie, Réal* née à *Agères* département
 de *la Mer* son épouse, profession de *Aucune* domicile à *La Gard*
(Par) la mère ou présents et consentants d'autre part

Les actes préliminaires sont : 1° *Les publications du Mariage faites par nous, sans opposition, les Dimanches Deux et Neuf Janvier, mil huit cent quatre-vingt-dix, demeurées affichées pendant le délai voulu par la loi.*

2° *Un l'Extrait de l'Acte de naissance du futur époux*

3° *Un l'Extrait de l'Acte de naissance de la future épouse*

4° *Un l'Extrait de l'Acte de décès du père de la future épouse*

et le tout en forme : de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code civil sur le mariage, concernant les droits et devoirs respectifs des époux.



Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 76 du Code civil modifié par la loi du 18 juillet 1880, les futurs époux ont déclaré qu'ils n'ont fait de contrat de mariage à la date du _____ du mois de _____ mil huit cent _____ par devant M^e _____ notaire à _____ département de _____

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un *Marie, Julie, Antoinette, Boutin* et l'autre *Joseph, Espitalier*

Le tout en présence de *Surent, Joseph* domicilié à *Draguignan* département de *la Mer* agé de *Étienne-Denis* ans, profession de *Cultivateur*, non parent ni allié des futurs

De *Valad, Félix* domicilié à *La Gard* département de *la Mer* agé de *vingt-deux* ans, profession de *Boulangers*, Cousin germain de la future

De *Rubi, Jean* domicilié à *La Gard* département de *la Mer* agé de *Étienne-Denis* ans, profession de *Employé au Chemin de fer*, non parent ni allié des futurs

Et de *Sec, Alois* domicilié à *Draguignan* département de *la Mer* agé de *Étienne-Denis* ans, profession de *Employé au Chemin de fer*, non parent ni allié des futurs

Après quoi *Moi, François, Jean-Baptiste, Currel* adjoint délégué par *Monsieur Le Maire de La Gard*, faisant fonctions d'Officier de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune et qui a été signé, avec moi, par *le futur, la future, les quatre témoins et la mère de la future*, les père et mère du futur ont déclaré ne le savoir à ce faire par nous requis. *Y Appropréant vicésépt mois rayés Nulli*

Signature de Jules Boutin
Signature de Surent
Signature de Rubi
Signature de Sec et Alexis

Marie Boutin
Currel